



□ GUADELOUPE □

Collectivités et établissements publics. Effectifs arrêtés au 31 décembre 2005

Effectifs arrêtés au 31/12/05

Collectivités et Etablissements Publics	Effectif Total	Titulaire		N-Titulaire	
		effectif total	%	effectif total	%
Total établissements affiliés CdG	9897	8974	91%	923	9%
Total établissements non affiliés CdG	3419	3289	96%	130	4%
TOTAL 2006 (A+B+C)	13316	12263	92%	1053	8%

Évolution des effectifs

	2001	2002	2003	2004	2006
effectif total	12210	13038	12545	12570	13316
titulaire	10370	11180	11164	11009	12263
%	85%	86%	89%	88%	92%
non titulaire	1840	1858	1377	1561	1053
	15%	14%	11%	12%	8%

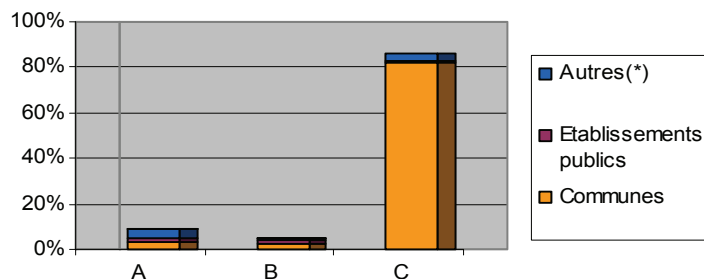
La tendance se confirme : la part des titulaire est passée de 58% à **92%** en 8 ans.

La diminution du nombre de non titulaire s'explique essentiellement par des mesures de titularisation dans le cadre du plan de résorption de l'emploi précaire, et par un recours moindre à ce type d'emploi.

En effet, le renforcement des contrôles a favorisé l'application de la loi du 26 Janvier 1984 qui prévoit limitativement les possibilités de recours à des agents non titulaires.

Du point de vue des non titulaires.

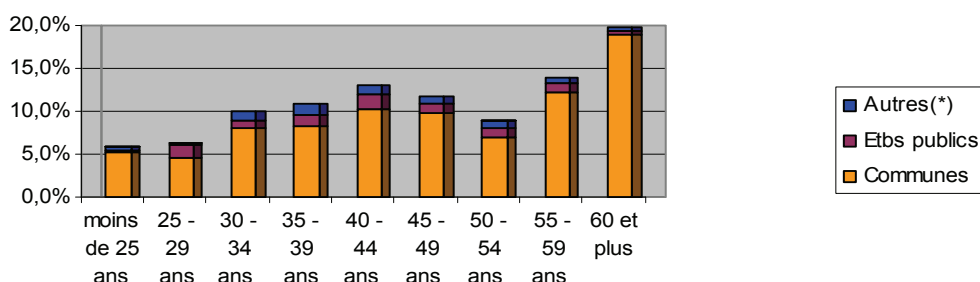
**Répartition des catégories
par types d'établissement**



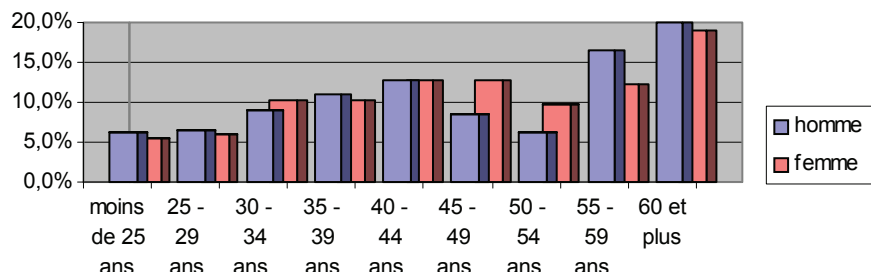
C'est dans les communes que l'on retrouve en proportion majoritaire les 86% de non titulaires relevant de la catégorie C.

Les agents de plus de 60ans représentent près de 20% des effectifs des non titulaires.

**Répartition des ages
par types d'établissements**



**Répartition par tranche d'age
et par sexe**

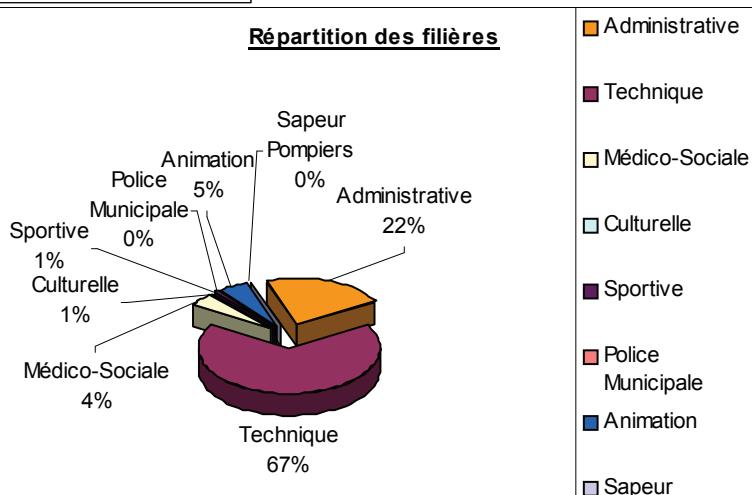


Hommes	Femmes	Total
319	731	1050
30%	70%	100%

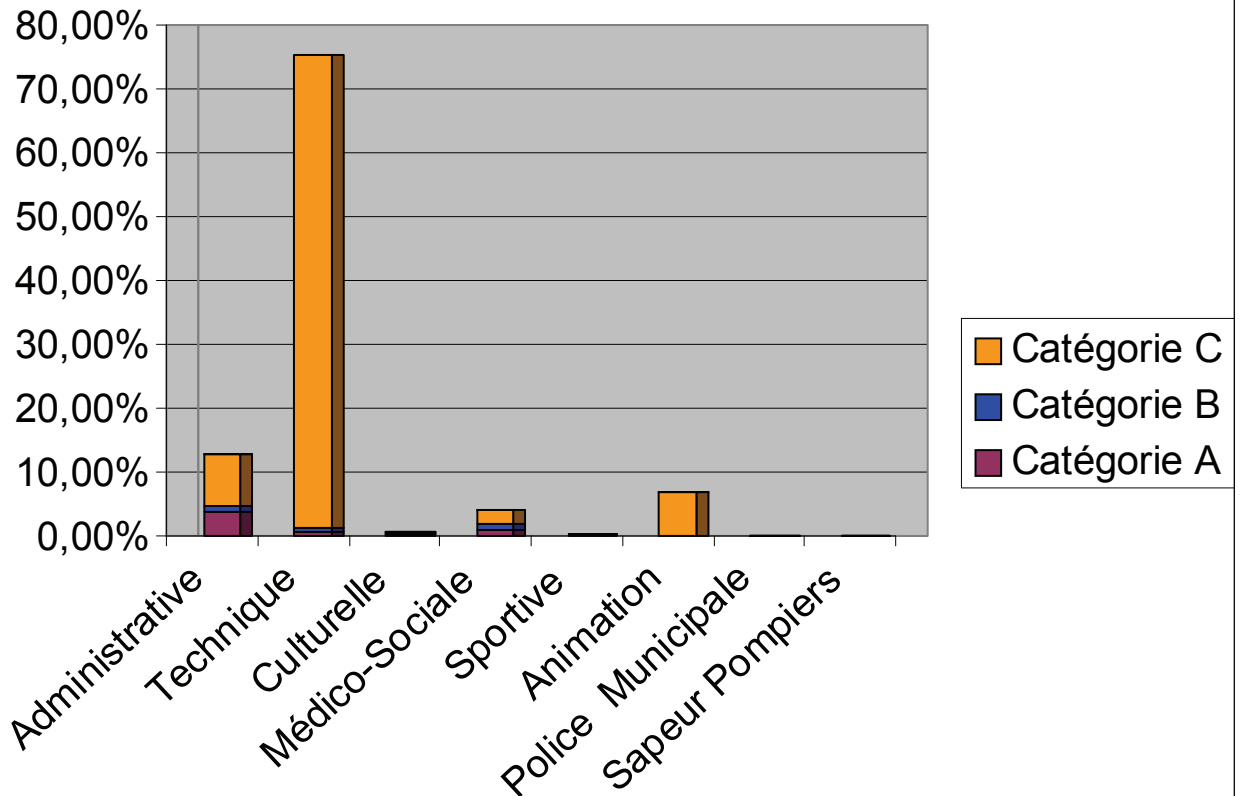
La proportion des femmes s'élève à 70% de l'effectif global.

C'est dans les filières techniques et administratives que l'on retrouve près de 90% des effectifs des non titulaires.

Répartition des filières



Répartition des catégories par filières (personnels non titulaires)



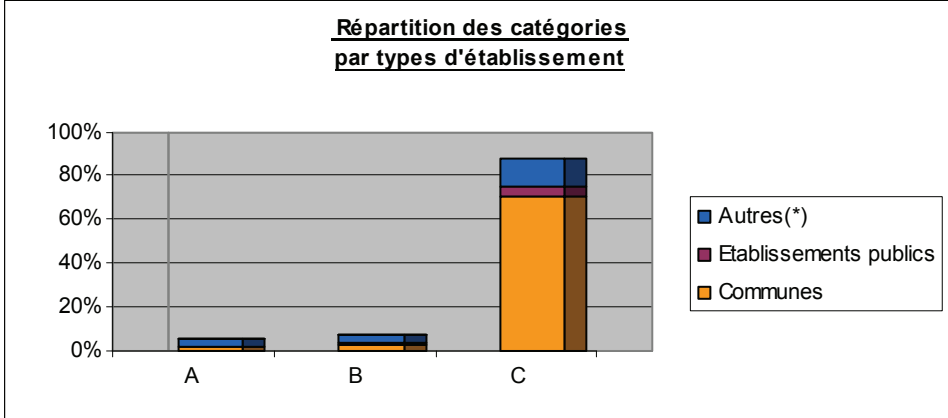
La catégorie C est prédominante dans toutes les filières, principalement dans la filière technique où elle représente 98 % des effectifs.

Pour conclure ...

⇒ Le recrutement des non titulaires s'effectue majoritairement dans la catégorie C, conséquence du recrutement direct.

Du point de vue des titulaires.

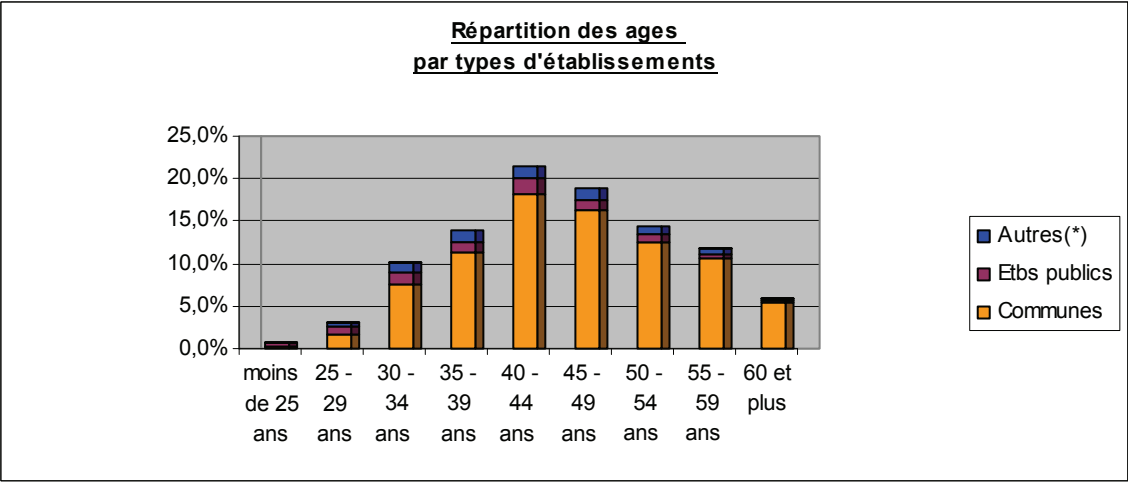
**Répartition des catégories
par types d'établissement**



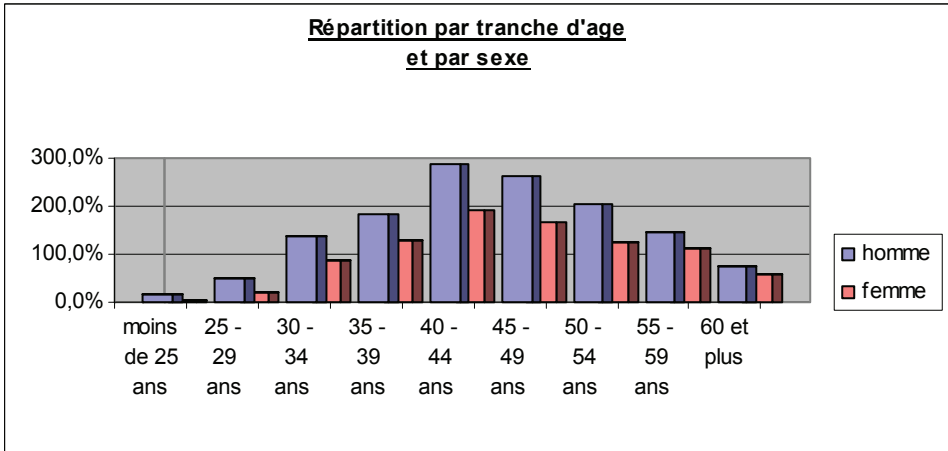
La part des catégories A est nettement majoritaire au sein des autres établissements (CG, CR et CNFPT)

La répartition par âge des effectifs suit une allure normale, avec une légère tendance pour les **plus de 50ans** (33% de l'effectif total).

**Répartition des ages
par types d'établissements**



**Répartition par tranche d'age
et par sexe**

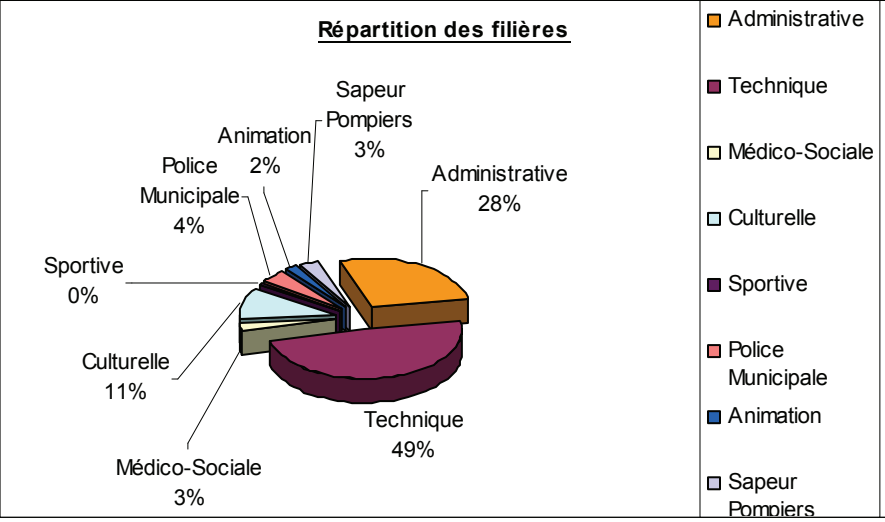


Hommes	Femmes	Total
4907	7360	12267
40%	60%	100%

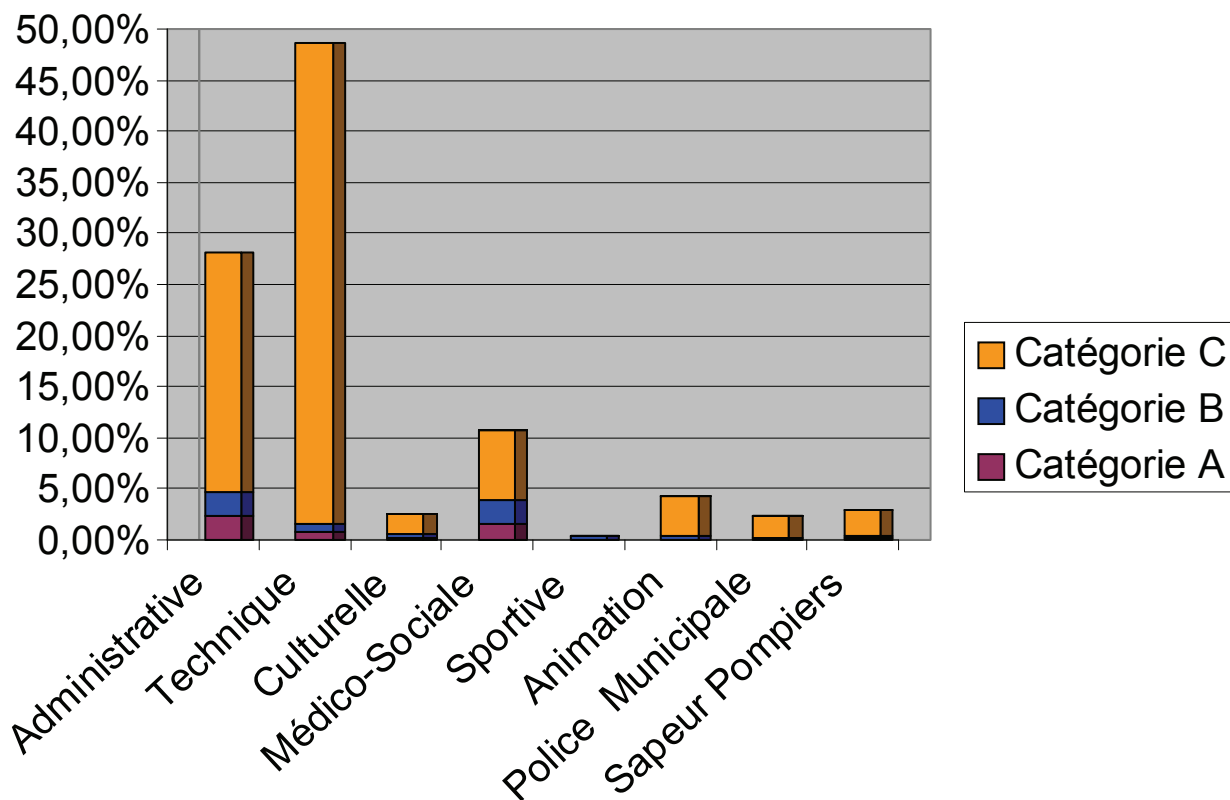
La proportion des femmes s'élève à 60% de l'effectif total des titulaires.

Les filières technique et administrative regroupent à elles seules **77%** des titulaires. Avec 11% de l'effectif total, la filière culturelle est la 3ème plus représentée.

Répartition des filières



Répartition des catégories par filières (personnels titulaires)



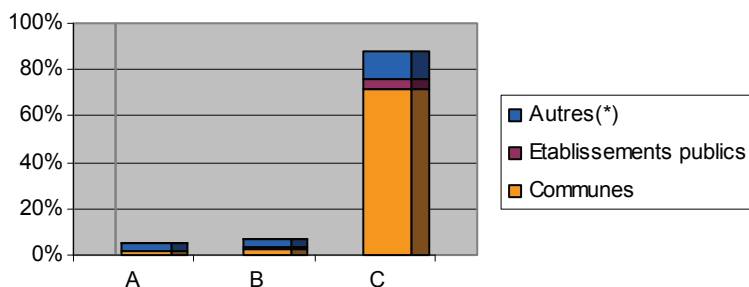
La catégorie C reste toujours la plus représentée au sein des différentes filières. Seule la filière sportive est composée majoritairement d'agents appartenants à la catégorie B avec 76% de son effectif.

En bref ...

⇒ Le taux d'encadrement des titulaires en 2005 reste faible 11% en atteignant respectivement 9%, 1,5% et 14,6% dans les filières administrative, technique et médico-sociale.

D'une manière générale.

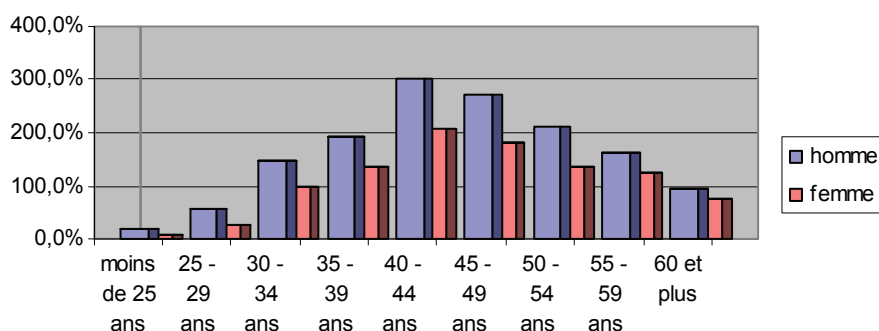
Répartition des catégories par types d'établissement



Part des titulaires et des non titulaires par catégorie

	A	B	C
Effectif total	651	817	11849
Effectif titulaire	555	765	10948
Pourcentage	85%	94%	92%
Effectif non titulaire	96	52	901
Pourcentage	15%	6%	8%

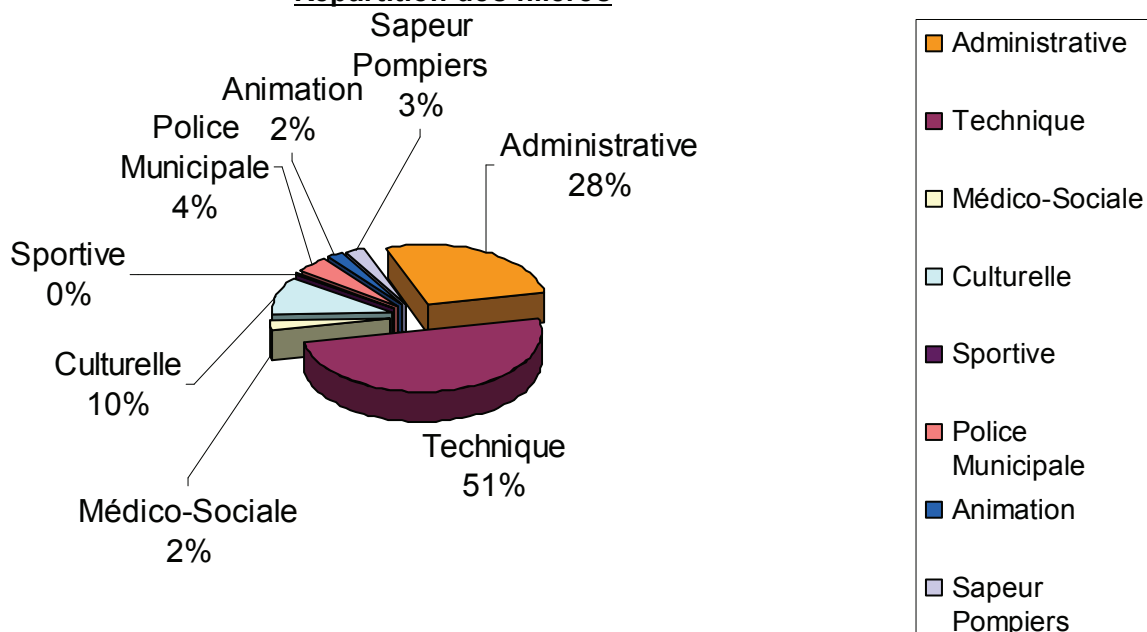
Répartition par tranche d'âge et par sexe



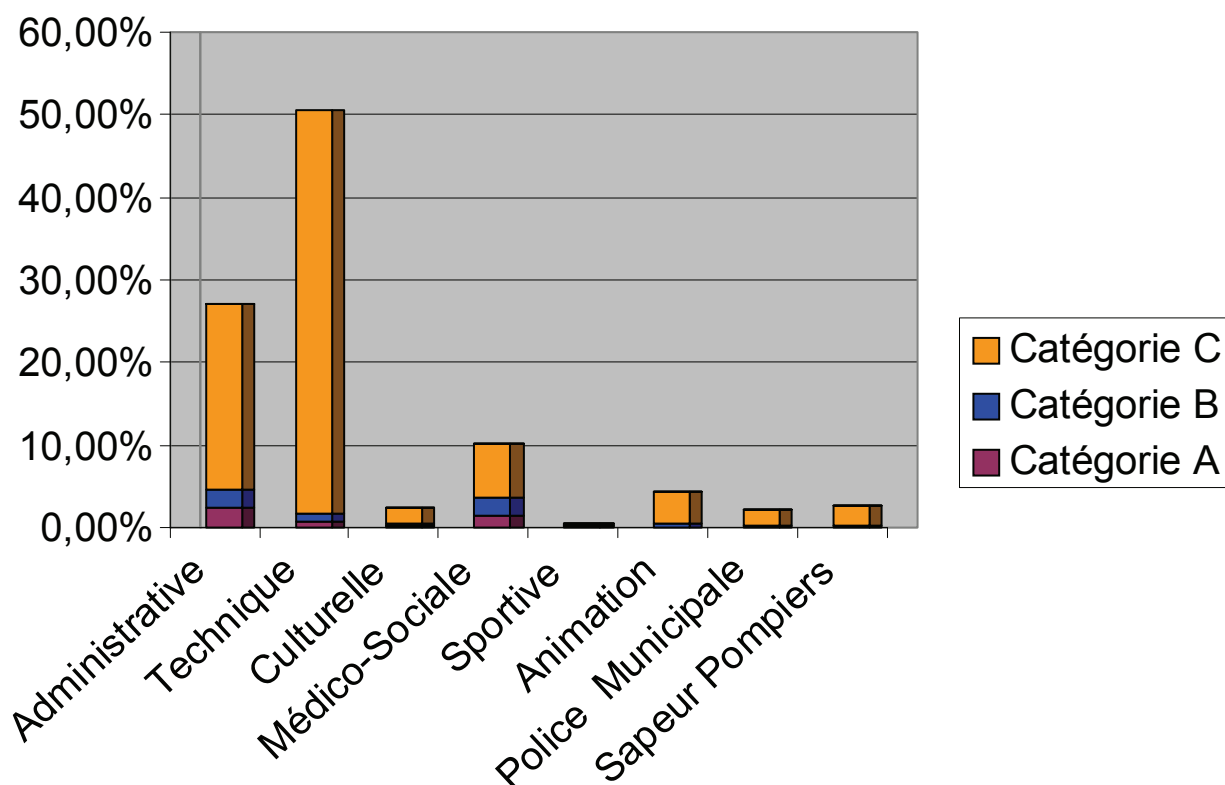
Hommes	Femmes	Total
5194	8123	13317
39%	61%	100%

La proportion des femmes s'élève à 61% de l'effectif global.

Répartition des filières



Répartition des catégories par filières (titulaires et non titulaires)



La catégorie C est prédominante dans toutes les filières principalement dans la filière technique où elle représente 98 % des effectifs.

- ⇒ L'effectif de la Fonction Publique Territoriale, tous statuts confondus, connaît une augmentation de près 60% depuis 1998 avec une part de titulaires qui a triplé.
- ⇒ La répartition des effectifs suivant les filières a elle aussi évolué : la filière administrative a pris 10 point depuis 1998 (passant de 17% à **28%** de l'effectif total) et la filière technique a perdu près de 20 points (passant ainsi de 70% à 51% de l'effectif).
- ⇒ Le faible taux d'encadrement reste la principale carence des effectifs de la Fonction Publique Territoriale en Guadeloupe.
- ⇒ La part importante des plus de 50 ans (**33%**) mérite une attention particulière du fait des départs en retraite qu'elle laisse présager, et qui risque de modifier la composition des effectifs .

Points méthodologiques

(*) Autres : Conseil Régional, Conseil Général, SDIS et CNFPT.

Les « titulaires » regroupe les titulaires et les stagiaires.

Sources : Les effectifs budgétaires arrêtés au 31 décembre 2005 et les bilans sociaux 2005.

Les effectifs étudiés ne comprennent pas les contrats aidés (CEC, CES, CEJ...)

Les informations contenues dans ce document sont fonctions de l'étendue des données transmises par les collectivités